

Ville de Sainte-Adèle

Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale

numéro 1314-2021-PIIA

Codification administrative: à jour - 22 février 2023

CHAPITRE 1 DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES, INTERPRÉTATIVES ET ADMINISTRATIVES

Rèalement relat	if aux PIIA	numéro	1314-2021	-PIIA
-----------------	-------------	--------	-----------	-------

	Dispositions	

CHAPITRE 2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE 3 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHAPITRE 4 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AU SECTEUR DU CENTRE-VILLE

CHAPITRE 5 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AU NOYAU VILLAGEOIS DE MONT ROLLAND

CHAPITRE 6 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AUX BÂTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

CHAPITRE 7 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AUX ZONES COMMERCIALES

CHAPITRE 8 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AUX
HABITATIONS MULTIFAMILIALES ET COLLECTIVES DE
6 LOGEMENTS ET PLUS

CHAPITRE 9 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AUX SOMMETS DE MONTAGNES

D2 -1			DILA		404	4 0004 D	11.4
Rèalement	relatit	aux	PIIA	numero	151	4-ZUZ I-PI	IIA

CHAPITRE 10 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS AU VERSANT SUD DU SOMMET BLEU

Règlement relatif aux PIIA numéro 1314-2021-PIIA	Chapitre 11 – Objectifs et critères relatifs è l'affichage

CHAPITRE 12 OBJECTIFS ET CRITÈRES RELATIFS À
L'IMPLANTATION À L'INTÉRIEUR DES CORRIDORS DE
BRUIT (AUTOROUTE 15 ET CERTAINS TRONÇONS DE
LA ROUTE 117)